

3 I - INGENIERIE ET INNOVATION INDUSTRIELLE

Société par actions simplifiée

au capital de 5 000 euros

Siège social : ZI Nord

1, Rue J. Marie Jacquard

82000 MONTAUBAN

508 424 363 RCS MONTAUBAN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 201 514 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	201 514 euros
------------------------	---------------

A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 500 euros par action	50 000 euros
--	--------------

Affectation du solde au poste « Autres réserves »	151 514 euros
---	---------------

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de la présente assemblée générale.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
115 653 euros, soit 1 156,53 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 115 653 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
139 243 euros, soit 1 392,43 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 139 243 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :
450 000 euros, soit 4 500 euros par titre (dont 242 025 euros hors AGOA)
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 450 000 euros

Certifié conforme
La Présidente



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*08

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 3I</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>1 RUE JOSEPH MARIE JACQUARD 82000 MONTAUBAN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>50842436300010</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2025</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
ACUTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK	93 971	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	22 848	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	6 505	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	29 099	
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
	Participations	CS	CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*	BH	BI	9 000		
TOTAL (II)		BJ	BK	152 422	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	335 363
		Autres créances (3)	BZ	CA	58 572
	LIQUIDES	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	129 050	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	80	
	TOTAL (III)	CJ	CK	523 065	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	559 006	

Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL 3I		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)			DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	60 314	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	201 514	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	267 328	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	77	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Instruments financiers à terme			DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	43 410	
	Dettes fiscales et sociales			DY	239 149	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	9 042	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	291 678		
Ecart de conversion passif * et différences d'évaluation			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	559 006		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	291 678	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL 3I					Néant ☐ *		
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	1 032 917	FH		FI	1 032 917
		FJ	1 032 917	FK		FL	1 032 917
	Chiffres d'affaires nets *					FM	
	Production stockée *					FN	
	Production immobilisée *					FO	2 083
	Subventions d'exploitation					FP	
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)					FI	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FQ	57
Autres Produits (1) (11)						FR	1 035 057
Total des produits d'exploitation (2) (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	127 092
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	14 251
	Salaires et traitements *					FY	527 063
	Cotisations sociales (10)					FZ	179 262
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)			GA	11 406
			- dotations aux dépréciations			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			GI			
	Autres charges (12)			GE	859		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	175 125
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 614
	Reprises sur dépréciations					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2	
Total des produits financiers (V)						GP	4 614
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 952
	Différences négatives de change					GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	1 952
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 662
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	177 787

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 31</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-23 727
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 039 671
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	838 157
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	201 514
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1H	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1J	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	1K	1 952
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	HX	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RC	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A4	
	dont cotisations facultatives Madelin A10	A8	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE COMPTABLE



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 559 005.81 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 201 514.01 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Impact à l'ouverture de l'exercice :

- Suppression des comptes de transferts de charges, avec affectation soit en compte 75 ou en moins des comptes des charges concernées.
- Modifications des opérations de cessions d'immobilisations (utilisation des comptes 657/757 en remplacement de comptes 675/775).
- Suppression des comptes de charges et produits exceptionnels (Comptes 65 et 75 en remplacement des comptes 67 et 77).
- Modification de certains comptes de produits et charges (Quote-part des subventions, Frais d'émission d'emprunt...).

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Logiciels Informatiques		de 1 à 3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	93 971.03		
TOTAL	93 971.03		
Immobilisations corporelles			
Constructions inst. générales, agencés, aménagements construct.	45 793.72		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	6 504.96		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	31 560.88		1 533.00
TOTAL	83 859.56		1 533.00
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	9 000.00		
TOTAL	9 000.00		
TOTAL GENERAL	186 830.59		1 533.00

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			93 971.03	
TOTAL			93 971.03	
Immobilisations corporelles				
Constructions inst. générales, agencements			45 793.72	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			6 504.96	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			33 093.88	
TOTAL			85 392.56	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			9 000.00	
TOTAL			9 000.00	
TOTAL GENERAL			188 363.59	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			91 725.20	2 245.83		93 971.03
TOTAL			91 725.20	2 245.83		93 971.03
Immobilisations corporelles						
Const. inst. gén., agencés			18 608.42	4 239.55		22 847.97
Inst. tech., mat. et out. industriels			6 504.96			6 504.96
Matériel de bureau, informatique			24 178.04	4 920.49		29 098.53
TOTAL			49 291.42	9 160.04		58 451.46
TOTAL GENERAL			141 016.62	11 405.87		152 422.49

ETAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	9 000.00		9 000.00
Actif circulant			
Autres créances clients	335 362.80	335 362.80	
Personnel et comptes rattachés	-11 926.33	-11 926.33	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 805.44	6 805.44	
Groupe et associés (2)	62 167.00	62 167.00	
Débiteurs divers	1 525.99	1 525.99	
Charges constatées d'avance	79.92	79.92	
TOTAL	403 014.82	394 014.82	9 000.00

ETAT DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	77.21	77.21		
Fournisseurs et comptes rattachés	43 409.87	43 409.87		
Personnel et comptes rattachés	101 066.72	101 066.72		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 586.07	55 586.07		
Taxe sur la valeur ajoutée	75 174.80	75 174.80		
Autres impôts et taxes assimilées	7 321.05	7 321.05		
Groupes et associés (2)	9 875.78	9 875.78		
Autres dettes	-833.34	-833.34		
TOTAL	291 678.16	291 678.16		